Villeneuve Minervois

A l'ombre des platanes

Numéro 62

Janvier 2017

Nous vous souhaitons, au nom du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes et en mon nom propre tous nos vœux de réussite, de bonheur, d'épanouissement, dans un climat de paix et de sérénité.

- Paix sur le monde où le terrorisme, la crise des réfugiés et l'instabilité nous préoccupent au quotidien.
- L'Europe qui fut longtemps gage de paix et pour beaucoup synonyme d'impuissance
- Une France très et trop durement touchée ces dernières années et plus particulièrement le 14 juillet à Nice.
- Une Région « Occitanie », un Département, une Agglo qui doivent se réinventer suite aux réformes territoriales.

Donc une ère incertaine où nous devons vous accompagner nous, élus, avec courage, lucidité et responsabilité, sous le signe de nos Valeurs Républicaines : LIBERTE EGALITE FRATERNITE.

Restons sereins, à nous de transformer le négatif en positif.

A nous de croire en nous, en notre commune, de parler de ce qui est beau et porteur d'espoir, de parler de ce qui marche, de ces clins d'œil de la vie qui donnent envie de croire en l'avenir.

Car c'est au sein de nos communes que se tissent les solidarités du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les Valeurs de la République, aux quatre coins de nos rues que se construit le si précieux VIVRE ENSEMBLE.

Bonne et heureuse année 2017

Le Maire

Sommaire :

P. 2-3 : Ecole & Coopérative scolaire
P. 4 : Téléthon
P. 5 : Samedis d'hiver
P. 6-7 : La vie au village
P. 8 : Grippe Aviaire
P 9 : Un point sur les travaux
P. 10 - 11 : Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 novembre
P. 12-13 : Informations sur les services des transports de l'Agglo
P. 14 : Vie pratique - Etat Civil
P. 15-16-17 : La Une de la Médiathèque
P. 18-19 : Maison de la Truffe
P. 20 : Le PIAF

ECOLE ET COOPERATIVE SCOLAIRE

Opération « Nettoyons la nature » le 19 octobre

Tous les élèves de l'école sont allés nettoyer les abords de la salle polyvalente, stade, médiathèque et ont récolté une dizaine de sacs poubelles. Bravo à tous !!!

Pour la troisième année consécutive, la coopérative scolaire a proposé la **vente de sapins de Noël.**

Le bénéfice de cette journée s'élève à **483.58€** !

L'année prochaine, nous reconduisons l'opération le **premier weekend de décembre !**

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée.

La coop'active

Journée de la laïcité

Vendredi 9 décembre, tous les élèves ont participé à la journée de la Laïcité.

Les petits et grands écoliers sont venus en Mairie pour voir le tableau « La Liberté guidant le peuple » offert par l'association l'Art de Peindre.

Pour l'occasion, Annie Micoulaud, Présidente de l'association, accompagnée de deux de ses membres, Jacqueline Seillier et Régine Griffe, sont venues expliquer aux enfants la signification de ce tableau.

Spectacle de l'école qui a eu lieu le vendredi 16 décembre

Du haka en passant par une démonstration de Capoeira, tous les écoliers (et le corps enseignant) ont été au top !!!!!

Bravo à tous !

Téléthon

Plus de 80 motards, de nombreux randonneurs, les jeunes vététistes accompagnés de leurs parents ainsi que les participants au repas ont permis de récolter la somme de **3778.49** euros.

Les organisateurs remercient les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée.

Les Samedis de Villeneuve

La saison des samedis culturel d'hiver débute le **samedi 28 janvier** !

Organisée par les amis de St Mamès, la première soirée sera placée sous le signe occitan avec la chorale « Cossi Que Siague » à 21h.

A 19h30, repas avec fréginat et haricots cuisinés accompagnés des vins du domaine Bénazeth.

Samedi 18 février à 21h, concert avec le groupe « Les Melting Potes ». Soirée organisée par les randonneurs de la Clamoux. A 19h30, repas avec sauté de porc aux olives et chorizo, riz à l'espagnole accompagné des vins du Domaine Catala.

La saison se clôturera le **Samedi 8 avril**, et la soirée sera organisée par La Virade de l'Aude

A 19h30, repas avec blanc de seiche à la sétoise accompagné des vins du Cellier Lauran Cabaret, suivi à 21h par « la femme du boulanger » de la compagnie Baudracco.

Les repas sont préparés par « l'Assiette des Gourmands » et les chèques sont à faire à l'ordre de l'association organisatrice.

Pensez à vous inscrire à la Médiathèque au 04 68 26 16 19 !

	Adultes	Enfants
Repas + théâtre	15€	8€
Théâtre seul	5€	3€

LA VIE AU VILLAGE

Trail de la police le 13 octobre

Cérémonie du 11 novembre

Une nouvelle salle pour le catéchisme dans l'église

Visite de l'ancien
Premier Ministre
Manuel Valls à la Maison de
la Truffe
le lundi 12 décembre

1er marché aux truffes le 23 décembre

Vœux à la
population
le 6 janvier

INFLUENZA AVIAIRE

A la suite de la découverte récente de plusieurs foyers d'influenza aviaire dans les élevages du Sud Ouest et de cas dans la faune sauvage dans le Pas-De-Calais et la Haute-Savoie, le Ministère en charge de l'Agriculture a décidé de relever le niveau de risque vis-à-vis de la maladie au niveau « élevé » sur l'ensemble du territoire national le 5 décembre 2016. L'évolution rapide de la situation sanitaire en France, comme dans de nombreux pays, a motivé cette décision.

Afin de prévenir la contamination des volailles domestiques par cette souche virale particulièrement virulente, des mesures de biosécurité doivent impérativement être mises en œuvre de façon identique sur tout le territoire national, notamment chez les particuliers détenteurs de volailles (basse-cour).

Ces mesures imposent notamment le confinement en bâtiment ou volière ou la pose de filets permettant d'empêcher tout contact entre les volailles et les oiseaux sauvages.

Par ailleurs, cette obligation de protection des volailles s'impose également aux élevages commerciaux, sauf dérogation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations dans ces cas précis.

Enfin, **tout rassemblement de volailles est interdit** et en particulier les marchés de volailles vivantes. Une demande de dérogation sous réserve du respect de certaines conditions sanitaires peut cependant être adressée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations .

La mise en œuvre de ces mesures est essentielle pour éviter l'installation de ce virus sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'il présente.

Les services de l'Etat restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

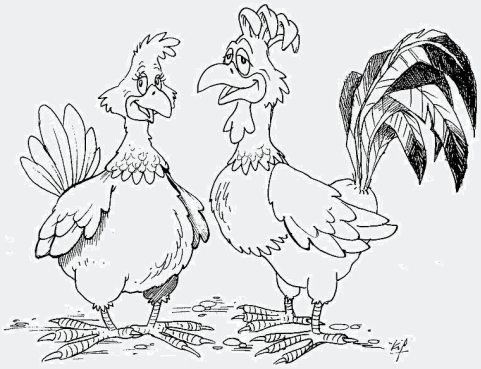

UN POINT SUR LES TRAVAUX

La deuxième tranche des travaux de l'Avenue du Jeu de Mail avance.

Les travaux sont pratiquement terminés et la création du giratoire a démarré le lundi 9 janvier.

Encore un peu de patience ...

ARRET DE BUS

Pour des raisons de sécurité et en raison des travaux en cours sur la commune, **les prises en charge et les déposes en autocar s'effectuent au niveau de la cave coopérative depuis le lundi 9 janvier 2017.**

A ce titre, un arrêt provisoire sera matérialisé (panneaux).

Cette modification sera maintenue **jusqu'à la fin des travaux**.

Les horaires restent inchangés. Toutefois, des écarts de l'ordre de 5 à 10 min peuvent éventuellement se produire en raison du détour par la "Tuilerie" suivant la destination ou la provenance du véhicule.

RTCA
Service transport scolaire et non urbain.

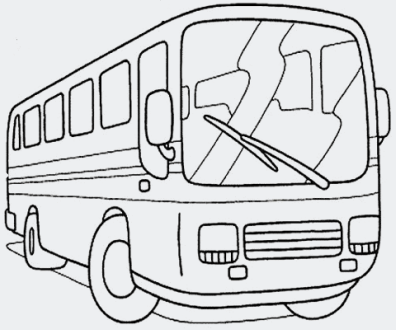

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE

Projet touristique

Autorisation de l'acquisition de parcelles en vue de l'implantation d'un équipement d'hébergement de loisirs sur la commune

Lancement de l'appel à projet.

Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Approbation de la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire pour les agents au 1er janvier 2017.

Décisions modificatives budgétaires

Adoption des prévisions d'ouverture de crédit ou de virement de crédit à venir en section de fonctionnement ou exploitation et en section d'investissement sur les budgets et ceci dans le respect de l'équilibre budgétaire.

Demande de subvention au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local)

Demande aux services de l'Etat, une subvention la plus élevée que possible pour les travaux « de réhabilitation du bâtiment mairie-écoles » au titre du fonds de soutien à l'investissement local (FSIL).

Demande de subvention au titre du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

Demande auprès de Monsieur le Président de Carcassonne Agglo, d'une subvention la plus élevée possible pour les travaux « de création et aménagement d'une maison des associations » au titre du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Achat terrains A 2345 et 2346

Approbation de l'achat des parcelles :

Section A n° 2345 au lieu-dit « Le Village » » pour une superficie de 0ha 00a 08ca,
Section A n° 2346 au lieu-dit « Le Village » » pour une superficie de 0ha 00a 45ca, moyennant le prix d'un euro (1 €).

La vente se réalisera au terme d'un acte d'achat en la forme administrative, les frais de timbre et d'enregistrement restant à la charge de l'acheteur.

Vente d'une parcelle communale (D 624)

Approbation de la vente de la parcelle :

Section D n° 624 surface A au lieu-dit « La Sagantière » pour une superficie de 0ha 13a 12ca, moyennant le prix de QUATRE CENTS (400,00 €) pour le terrain précédemment cité, de conserver le sentier et d'autoriser l'accès au Dolmen.

La vente se réalisera au terme d'un acte de vente notarié les frais de timbre et d'enregistrement restant à la charge de l'acheteur.

Vente d'une parcelle communale (A 2342)

Approbation de la vente d'une parcelle :

Section A n° 2342 au lieu-dit « Le Village » pour une superficie de 0ha 00a 19ca, moyennant le prix de DEUX MILLE EUROS (2 000,00 €) pour le terrain précédemment cité.

La vente se réalisera au terme d'un acte de vente hypothécaire en la forme administrative les frais de timbre et d'enregistrement restant à la charge de l'acheteur.

Révision du Plan Communal de Sauvegarde

Approbation de la participation financière de la commune au dispositif porté par le SMMAR « *Sensibilisation des élus du bassin versant de l'Aude au risque inondations – lot 2 – procédures test de gestion de crise en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde* » ;

Accord pour verser au SMMAR la part d'autofinancement à hauteur de 60% maximum du coût de l'étude sachant que les montants restants seront pris en charge par le Département de l'Aude, la Région et l'Europe.

Concession de pâturage avec le berger

Mise en place d'une concession de pâturage en forêt communale à Monsieur Yannick MORENO pour un montant de 153,00 € en 2017 sur une surface de 51 ha sur une base de 3,00 € / ha soumis chaque année à évolution en fonction de l'indice national de fermage.

Les clauses techniques seront précisées par l'ONF à l'éleveur avant l'introduction du troupeau.

Renouvellement du CAE

Renouvellement du contrat CAE de l'agent de la salle de remise en forme.

TRANSPORT A LA DEMANDE

LE TRANSPORT A LA DEMANDE, C'EST QUOI ?

Le transport à la demande est un service complémentaire du réseau interurbain de Carcassonne Agglo ayant des itinéraires, des horaires et des points d'intérêts d'arrêt prédéfinis.

Ce service déployé sur l'ensemble du territoire, permet de réaliser des correspondances avec les réseaux interurbain et urbain (bus de ville) de Carcassonne Agglo.

COMMENT S'INSCRIRE ?

⇒ En téléchargeant le formulaire d'inscription disponible sur notre site : www.carcassonne-agglo.fr rubrique « déplacement ».
Formulaire à renvoyer dûment rempli à : RTCA - Rue Nicolas Cugnot 11000 Carcassonne

⇒ Auprès de l'Agence commerciale de la RTCA : Rue Georges Brassens à Carcassonne, près du parking du Dôme. Renseignements : 04 68 47 82 22.

Une fois inscrit, vous disposez d'un code personnel (4 chiffres) vous permettant de réserver vos courses.

LES HORAIRES

Retrouvez tous les horaires sur : www.carcassonne-agglo.fr rubrique déplacement.

Plus d'infos :
agence commerciale RTCA - Rue Georges Brassens à Carcassonne
04 68 47 82 22

COMMENT RESERVER SA COURSE ?

⇒ Soit par notre numéro vert : 0 810 146 843
⇒ Soit par notre centrale réservation : 04 68 72 83 49
La réservation en ligne (internet) est actuellement en cours de développement.
Avant toute réservation, ne pas oublier de se munir du code personnel à 4 chiffres.

FONCTIONNEMENT

⇒ Les mardis et samedis matin
⇒ Les mercredis et samedis après midi
Les réservations sont prises en compte 10 jours avant et jusqu'à la veille du trajet avant 17h.
Conditions d'accès :
Le TAD est un service accessible à tous.
Les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 9 ans révolus ne peuvent utiliser les service TAD que s'ils sont accompagnés d'un adulte responsable.

LES TITRES DE TRANSPORT

Ticket unité : uniquement auprès du conducteur
Carnet de 10 voyages ou abonnements : agence RTCA
La gamme tarifaire mise en place au 1er septembre 2016 s'applique au service TAD. Rendez vous sur le : www.carcassonne-agglo.fr

carcassonne agglo
TRANSPORT

ABONNEMENT AGE D'OR OU INVALIDE

Il existe de nouveaux critères d'obtention pour la création ou le renouvellement des cartes annuelles sociales :

⇒ Avoir au moins 65 ans ou être invalide
⇒ Résider dans l'agglomération de Carcassonne
⇒ Ne pas dépasser le revenu fiscal de référence

Bénéficiaires de la gratuité : (participation pour constitution ou renouvellement de dossier : 15€/an pour la totalité des titres ci-dessous)

Cartes annuelles	Cartes semestrielles
* Elèves dont les 2 parents sont demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH, ASI, ASS, PTS, ATA, AV, ASPA) * Les retraités de + de 65 ans / ou invalide ne dépassant pas le revenu fiscal de référence n-1.	* Demandeur d'emploi * Personne disposant d'un statut de réfugié * Personnes inscrites auprès des missions locales * Personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH, ASI, ASS, PTS, ATA, AV, ASPA)

- *les enfants accompagnés de - de 5 ans ont également la gratuité (aucune participation).*

Les agents de l'Agence commerciale du Dôme restent à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller :
30 rue Georges Brassens - 11000 Carcassonne - 04 68 47 82 22

CREATION

Pour les créations de cartes gratuites (retraités ou invalides)

Pièces à fournir :

* Formulaire d'inscription complété
* Avis d'imposition de l'année précédente
* Pièce d'identité
* Photo d'identité

Comment faire ?

Envoyer toutes les pièces justificatives par courrier (joindre le chèque de 15€ pour la création, à l'ordre de la RTCA) à l'adresse : RTCA - service exploitation, rue Nicolas Cugnot - 11000 Carcassonne)

- se rendre à l'agence commerciale : 30 rue Georges Brassens, Carcassonne

RENOUVELLEMENT

Pour le renouvellement des cartes gratuites :

Si le demandeur peut toujours prétendre à la gratuité :

* Envoyer une copie de l'avis d'imposition sur le revenu de l'année précédente (faisant apparaitre le revenu fiscal de référence), joindre le chèque de 15€ à l'ordre de la RTCA par courrier à l'adresse :
  RTCA - service exploitation, rue Nicolas Cugnot - 11000 Carcassonne

* Se rendre à l'agence commerciale : 30 rue Georges Brassens, Carcassonne

Les formulaires pour le transport à la demande ou pour le système de gratuité peuvent être retirés en Mairie

VIE PRATIQUE

Ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au jeudi : 9h à 12h30 et de 17h à 18h30

Le vendredi : 9h à 12h30 et de 16h à 18h

Permanences du Maire : Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h

Ouverture de la salle de remise en forme :

Du lundi au dimanche de 7h à 22h.

Ramassage des ordures ménagères :

Containers : lundi (plus le vendredi pour le centre du village)

Containers jaunes : le jeudi

Horaires déchetterie du Tinal : Du lundi au samedi : 9h-12h; 14h-18h

Offices religieux : Les horaires seront affichés sur la porte de l'église.

Catéchisme :

Le mercredi de 14h30 à 15h30 pour les enfants baptisés ou non.

Informations au 04 68 26 19 24

Service des médecins de garde : Appeler le 15

Service de garde des dentistes : Appeler le 15

Service de garde des pharmacies : Appeler le 3237

Correspondants locaux :

La semaine du Minervois : Guy Cano guy.cano@orange.fr

Groupe La Dépêche du Midi : Denis Adiveze denis.adiveze0182@orange.fr

Station service & aire de lavage : Ouvert 24h /24 et 7j/7

Paiement par carte bancaire

Pour tout problème de canalisation, d'eau potable ou d'eaux usées : Veuillez contacter Carcassonne Agglo au 0800 011 890

ETAT CIVIL DU DERNIER TRIMESTRE 2016

Naissances:

Marius LHUILLIER, le 02 novembre

Lou MORENO, le 05 novembre

Louison HOARAU, le 8 novembre

Yanis BLANC, le 23 décembre

Décès :

Serge BENAZETH, le 04 octobre à l'âge de 80 ans

Roger MAS, le 1er décembre à l'âge de 91 ans

Ourdia LOUNNAS, née TADJER, le 18 décembre à l'âge de 99 ans

Lucienne GIUSTI, née ROUQUAYROL, le 30 décembre à l'âge de 95 ans

La Une de la Médiathèque

- le mardi matin du 07 mars au 23 mai (hors vacances scolaires) sur 10 séances de 9h30 à 10h30-11h : atelier mémoire *(renseignements et inscription à la médiathèque)*

Les prochaines conférences :

- Vendredi 10 février à 15h : « le code de la route » par l'association Agir: révisions, nouveautés, les comportements des conducteurs.
- Samedi 25 mars à 18h: « Les châteaux de l'Aude vus du ciel » par l'association Acampo

Les prochains ateliers manuels :

- Mercredi 25 janvier : découverte du quilling
- Mercredi 22 février : la fabrique à nichoirs
- Mercredi 29 mars : Chocoline la poule en livre

Nouveau

En plus de son abonnement à la Semaine du Minervois, la médiathèque vous propose de consulter sur place le journal « L'indépendant ».

Conférences / Ateliers manuels

Le vendredi 28 octobre, nous avons reçu l'association Agir qui a tenu une conférence sur les arnaques du quotidien. Puis, le samedi 05 novembre, l'association du Mouvement pour la paix est venue présenter son exposition sur Jean Jaurès et les Pacifistes. A chaque fois, un public toujours plus nombreux et qui n'hésite pas à interagir avec les intervenants. Grâce à vous, nos soirées sont très animées.

Toujours plus de succès avec les enfants pour nos ateliers, il faut désormais doubler les séances !

Ambiance assurée.

On recycle!

Opération Bouchons :

Cette année, la médiathèque récolte vos bouchons usagés pour l'association « Bouchon 11, solidarité handicap ». Avec les bouchons collectés sur le département, l'association fait fabriquer des palettes, des jouets... qui seront revendus. Les bénéfices réalisés permettent l'achat de fauteuils roulant, de prothèses, d'aménager les logements et véhicules...

Faites le tri solidaire!

Chasse à l'œuf :

Nous avons besoin de boîtes à œufs : attention, seulement celles à 12 compartiments ! Merci

Ateliers manuels :

Nous avons aussi besoin pour nos ateliers de ce genre de brique de jus de fruit.

Merci d'avance

Concours de dessin pour les enfants de 8 à 12 ans. « Dessine ta carte lecteur »

Le plus beau dessin illustrera les cartes lecteur pour l'année 2017.

Le thème de cette année : « livres en folie ».

Attention, il faut récupérer le gabarit de la carte à la médiathèque.

Viens déposer ton dessin du lundi 02 janvier au vendredi 17 février 2017.

Le gagnant sera désigné le vendredi 24 février; il gagnera un livre et verra son dessin imprimé au dos des cartes lecteur des enfants.

Prix des lecteurs de la médiathèque.

A partir du mercredi 1er mars, la médiathèque proposera une sélection de livres (tous genres confondus).

Les lecteurs qui le souhaitent, s'engageront à la lire et à voter pour son livre préféré.

Le vote se réalisera du 26 au 30 juin, la délibération aura lieu le lundi 3 juillet 2017.

Période scolaire		
	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 12h Fermé 1 lundi/2	14h - 18h
Mardi	09h - 12h	14h - 18h
Mercredi	09h - 12h	14h - 18h
Jeudi	Réception école	16h - 18h
Vendredi	09h - 12h	14h - 16h

Emilie et Laetitia vous souhaitent une excellente année 2017 et vous remercient de votre fidélité.

Maison de la Truffe d'Occitanie

Tous en cuisine !

Le mercredi 14 décembre a eu lieu le premier atelier cuisine autour du brie.

Les participants ont bénéficié de la recette mais également de conseils pour apprendre à cuisiner la truffe simplement et en se faisant plaisir.

Les Contes du Diamant Noir...

A l'occasion des fêtes de fin d'année, vous avez été nombreux à offrir des coffrets. Face à ce succès, ils seront proposés toute l'année.

N'hésitez pas à faire plaisir !

Cette année, pour la première fois, et sur l'impulsion du Ministère de la Culture, a eu lieu la Nuit de la Lecture samedi 14 janvier.
Emilie et Laetitia ont concocté une « dégustation » de lectures truffées et ont souhaité les délocaliser au musée, écrin de la Truffe.
Marie Christine Gallet et ses contes ainsi que les lectures de Laetitia ont régalé l'assistance. Le clou du spectacle n'en demeure pas moins la prestation de Loulou, Grand Maître de la Confrérie Los Trufaïres de Vilanova de Menerbès qui souhaite se réincarner en Truffe ! On passera sur les désirs de Floris, Jean-Pierre et Guy.
La Confrérie a offert à l'assemblée des tartines de beurre truffé pour clôturer cette soirée.

Des nouveautés !

De nouveaux produits sont disponibles à la boutique, il y en a pour tous les goûts !

Les marchés de gros européen

Ce marché aux truffes a lieu les lundis à partir de 10h dans la cour de la Maison de la Truffe.

Il est réservé exclusivement aux professionnels acheteurs dont l'activité professionnelle principale est notamment la commercialisation, le négoce, la transformation ou le conditionnement de truffes.

Seuls les propriétaires-producteurs, ou titulaires d'un fermage en bonne et due forme, de Tuber mélanosporum et de Tuber brumale sont autorisés à vendre lors de ce marché.

C'est la pleine saison de la truffe noire

La Tuber Mélanosporum est en vente à la Maison de la Truffe.

Dégustez des truffes fraîches de nos producteurs.

Les truffes que nous vous proposons sont issues de truffières locales.

Elles sont récoltées à maturité, triées et contrôlées par un expert.

Pour toutes les personnes qui souhaitent recevoir par mail les informations de la Maison de la Truffe, merci de nous envoyer un message à : maisontruffe@villeneuve-minervois.com

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 18h et le samedi à l'occasion des marchés aux truffes, de 10h à 16h non-stop. L'entrée est gratuite pour les Villeneuvois. Venez vite découvrir ou redécouvrir le musée ainsi que sa boutique !

Le piaf

Le programme info des animations et festivités

Janvier

Samedi 28 janvier : 1er samedi d'hiver avec la chorale occitane « Cosi que Siague ».
A 19h30 : repas avec fréginat. Soirée organisée par l'association les Amis de St Mamès.
Dimanche 29 janvier : Gouter des ainés à 15h à la salle polyvalente offert par la municipalité.

Février

Samedi 04 février : 9h : marché aux produits du terroir. 11h : vente de truffes .
Dimanche 05 février : loto organisé par les ballerines de villeneuve à 15h à la salle polyvalente
Vendredi 10 février : loto organisé par le rugby à 20h30 à la salle polyvalente.
Samedi 18 février : Samedi d'hiver avec le groupe de variétés françaises et internationales « Melting Potes » .
19h30 : repas avec sauté de porc , soirée organisée par l'Art de peindre.
Samedi 25 février : Nuit de la truffe . De 18h à 20h : marché nocturne de truffes « Pays Cathare »
À 20h : repas de gala. Réservation et paiement avant le 17 février au 06 45 86 22 49 ou 06 13 99 52 18 ou par mail à nuitdelatruffe@gmail.com
Mardi 28 février : petit loto de l'âge d'or à partir de 14h30 à la salle de conférence.

Mars

Dimanche 12 mars : Truffe et Patrimoine à Trassanel, organisé par la Confrérie Los Trufaïres.
Dimanche 19 mars : Cérémonie du 19 mars - rendez vous à 11h45 à la Grande Fontaine.
Dimanche 26 mars : Assemblée Générale de l'association les Amis de St Mamès à la salle polyvalente. Repas à 12h30, loto à 15h. Ouvert à tous.
Mardi 28 mars : petit loto de l'âge d'or à partir de 14h30 à la salle de conférence.

A L'OMBRE DES PLATANES : Commission communication . MAIRIE DE VILLENEUVE MINERVOIS
32, Avenue du Jeu de Mail 11 160 VILLENEUVE MINERVOIS
Téléphone : 04 68 26 16 19 . Télécopie : 04 68 26 11 24 . E-mail : info@villeneuve-minervois.com
Directeur de la publication : Ville de Villeneuve Minervois.

Ne pas jeter sur la voie publique